



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



## Convention Interrégionale du Massif des Vosges (CIMV) 2021-2027

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice jointe au dossier (A noter : l'icône  renvoi vers la notice)

FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)

Crédits « Massif des Vosges » de la région Grand Est

(☞ cocher la case ci-dessus si votre demande concerne conjointement une demande de crédits « Massif des Vosges » de la région Grand Est))

INTITULE DU PROJET	Communication et mise en tourisme de la Navette des Crêtes 2021
NOM DU DEMANDEUR	Alsace Destination Tourisme
LOCALISATION DU PROJET	Haut-Rhin / Vosges

**RESERVE A L'ADMINISTRATION – NE RIEN INSCRIRE**

DATE DE RÉCEPTION : |\_|\_|/|\_|\_|/20|\_|\_|

N° DOSSIER : |\_|\_|\_|\_|\_|

Service instructeur :

Service de mandatement :

# I. IDENTIFICATION DU PORTEUR

## IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom/Raison sociale : . . ALSACE DESTINATION TOURISME . . . . .

Numéro SIRET de la structure : | 8 | 1 | 7 | 7 | 6 | 5 | 0 | 3 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 | 

Adresse : . . 1 rue Camille SCHLUMBERGER – BP 60337 – 68006 COLMAR CEDEX. . . . .

Téléphone : . . 03.89.20.10.68 . . . . . Email : . . [info@adt.alsace](mailto:info@adt.alsace) . . . . .

Statut juridique de la structure :

*Entreprise (préciser : SAS, SCI, SARL, EURL, ...), collectivité, association, ...*

. . . Association . . . . .

Régime TVA : 

- Assujetti (récupération de la TVA par voie fiscale = les dépenses éligibles sont à présenter en HT)
- Non assujetti (aucune récupération de la TVA = dépenses éligibles TTC)
- Non assujetti, éligible au FCTVA (récupération de la TVA par le biais du FCTVA = dépenses éligibles HT)

## REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA STRUCTURE

Nom - Prénom : . . Max DELMOND. . . . .

Fonction : . . Président d'Alsace Destination Tourisme . . . . .

## COORDONNÉES DU RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET *(si différentes de celles du demandeur)*

Nom - Prénom : . . Emilie BILGER . . . . .

Fonction : . . Assistante . . . . .

Téléphone : . . 03.89.20.10.65 . . . . . Email : . . [emilie.bilger@adt.alsace](mailto:emilie.bilger@adt.alsace) . . . . .

## II. PRESENTATION DU PROJET

**TYPE DE PROJET** (préciser la section sur laquelle sera imputé le projet)

**Investissement** (travaux, équipements et études préalables à l'investissement)

**Fonctionnement** (étude, animation, organisation d'évènements, ...)

**DESCRIPTION DE L'OPÉRATION** 

**Quels sont les objectifs du projet ?**

Circulant sur les crêtes vosgiennes depuis 2000, la Navette des Crêtes a été sensiblement remaniée depuis la saison 2019. Avec le contexte sanitaire, le dispositif de la Navette des Crêtes a été suspendu en 2020 et remplacé par une nouvelle offre alternative dénommée « Les Micro-aventures by Navette des Crêtes ».

Pour 2021, les 2 dispositifs complémentaires seront proposés, avec certaines améliorations (cadencement et intermodalité au col de la Schlucht, prolongement de la navette sommitale jusqu'au Grand Ballon, modernisation de la billetterie, simplification des tarifs), ADT étant toujours en charge de la promotion de ces offres.

La Navette des Crêtes circulera du 17 juillet au 15 août 2021, avec un jour de fonctionnement supplémentaire le 22 août en relation avec l'organisation de la course de montagne « Les Crêtes Vosgiennes ».

**Quelles principales actions seront mises en œuvre ?**

Un plan de communication a été établi en 4 points stratégiques et complémentaires :

- la création de nouveaux supports de communication sur la base du profond changement graphique engagé l'année dernière sur les Micro-aventures,
- une campagne média (partenariats radios, affichage dans les réseaux de transports urbains desservis par la navette, dans les Offices de Tourisme, les hébergements et les sites touristiques),
- une campagne digitale (achat d'espaces sur le web en ciblant les randonneurs et les sportifs, initiatives en matière de réseaux sociaux et de référencement sur l'ensemble des sites partenaires),
- des relations presse (communiqué de presse en français et en allemand, partenariats avec des influenceurs)

Un programme de mise en tourisme accompagne également le plan d'actions précité :

- mobilisation des Offices de Tourisme concernés par ADT pour la mise en place de partenariats avec les acteurs de leur territoire et la préparation à des activités « coups de cœur »,
- proposition au printemps 2021 d'un kit stand composé d'oriflammes pour promouvoir la Navette des Crêtes sur l'ensemble des grands événements du Massif des Vosges (stand Massif des Vosges, stand tenu par des Offices de Tourisme, etc., sous réserve d'une évolution favorable des conditions sanitaires).
- mise en place d'un partenariat public / privé de type sponsoring afin d'attirer de nouveaux clients et de se faire financer des supports complémentaires

## Quels moyens humain, matériel permettront de réaliser et suivre le projet ?

Moyens humains et matériels d'Alsace Destination Tourisme

## Quels sont les résultats escomptés du projet ?

Les résultats demeurent ambitieux, malgré les incertitudes et les difficultés qui perdurent avec la pandémie :

- Accroître la fréquentation de la navette pour améliorer la rentabilité du dispositif ;
- Répondre à la forte attractivité de la montagne et des loisirs de plein air qui y sont pratiqués, en tentant de réduire le nombre de véhicules individuels sur les sommets ;
- Cultiver et renforcer une image sans voiture de la destination Massif des Vosges ;
- Augmenter la part de la clientèle touristique de proximité

### Sur la préservation / la mise en valeur de l'environnement :

- Un mode de transport en adéquation avec les préoccupations environnementales actuelles des habitants et des visiteurs, mais aussi répondant à la formidable envie de montagne dans un contexte post-confinement et couvre-feu ;
- Une navette offrant une alternative intéressante aux déplacements en voitures particulières

### Sur l'économie :

- Une généralisation de la billetterie dématérialisée via l'outil « Billetweb » (qui avait été déployée la saison passée sur les Micro-aventures) ;
- Une offre tarifaire clarifiée et simplifiée pour améliorer la bonne lisibilité du dispositif ;
- Une offre adaptée aux familles / groupes ;
- Un service multimodal mieux cadencé avec les lignes TER et participant au développement de l'activité économique sur les sommets ;

### Sur l'attractivité / la cohésion du territoire :

- Une intermodalité optimisée au niveau du col de la Schlucht ;

## **Votre projet est-il transposable sur d'autres territoires du massif des Vosges ou hors du massif des Vosges ? Si oui, quelles actions sont prévues (ou à prévoir) ? (mise en réseau, partage d'expériences, etc...)**

Le projet pourrait être intégré à d'autres initiatives de mobilité actuellement en cours de réflexion.

## **Quelles sont les actions de valorisation du massif des Vosges prévues dans ce projet ?**

*(utilisation de produits locaux, travail avec les partenaires locaux, promotion de la marque de destination touristique « massif des Vosges, ...)*

Diffusion du logo Massif des Vosges sur les outils de communication

### III. BUDGET PRÉVISIONNEL

#### DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

 Joindre les devis

Principaux postes de dépenses (ex. gros œuvre, communication, personnel, ...)	Montants (en €) (préciser TTC ou HT)	Précisions à apporter
Nouveaux supports de communication, campagne média, campagne digitale et relations presse	25 000 €	
Dépenses de personnel	6 250 €	
<b>TOTAL</b>	<b>31 250 €</b>	

#### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Dates prévisionnelles  de réalisation du projet

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Si le projet s'inscrit dans une opération plus globale, préciser l'échéancier du projet :

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le cas échéant, préciser, ci-dessous l'échéancier et le coût total des tranches fonctionnelles  du projet :

		Montants (en €)
ANNÉE 1	2021	31 250 €
ANNÉE 2	20..	
ANNÉE 3	20..	
ANNÉE 4	20..	

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Origine du financement	Montant (en €)	% du total du projet	Sollicité	Obtenu
------------------------	----------------	----------------------	-----------	--------

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (à préciser) :

Région Grand-Est (Massif des Vosges)	15 000 €	48 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collectivité Européenne d'Alsace	5 000 €	16 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Département des Vosges	5 000 €	16 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### AUTOFINANCEMENT :

Pour des opérations d'investissement, l'autofinancement du porteur de projet est de 30 % du montant total du projet, ou 20 % si le projet ne concerne pas une compétence à chef de file, telle que définie par l'article L 1111-9 du Code général des collectivités territoriales.

Dépenses de personnel	6 250 €	20 %		
-----------------------	---------	------	--	--

### FINANCEMENT EXTERNE PRIVÉ :

Sponsors, ... (à préciser) -			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
------------------------------	--	--	--------------------------	--------------------------

### AUTRES :

Bénévolat  , ... (à préciser) -				
<b>TOTAL</b>	<b>31 250 €</b>	<b>100 %</b>		

Des recettes sont-elles générées par la mise en œuvre de l'opération (cotisations, recettes nettes , etc...) ?  
Si oui, compléter le tableau ci-dessous :

Année	Types de recettes	Montant (en €)

## IV. ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET

Je soussigné . . . Max DELMOND . . . . .

agissant en qualité de représentant légal de Alsace Destination Tourisme . . . . .

sollicite une subvention FNADT et/ou une subvention de la région (crédits « Massif des Vosges ») pour la réalisation de l'opération intitulée :

### Communication et mise en tourisme de la Navette des Crêtes 2021

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et m'engage à fournir au service instructeur tous les renseignements jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet ;
- atteste ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'État ;
- atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente ;
- atteste sur l'honneur, pour ce projet, (cocher l'une des cases suivantes) :
  - ne pas récupérer la TVA (dépenses prévisionnelles présentées en TTC)
  - récupérer la TVA (dépenses prévisionnelles présentées en HT)
  - récupérer TVA par le biais du FCTVA (dépenses prévisionnelles présentées en HT)
- avoir sollicité les autorisations préalables requises par la réglementation et nécessaires à l'instruction du dossier (permis de démolir, de construire, autorisations environnementales, ...), le cas échéant ;
- avoir sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement du projet détaillé et je n'en solliciterai pas d'autres pour l'opération ;
- certifie, pour les opérations d'investissements, que **l'opération n'a pas connu de commencement d'exécution<sup>1</sup> et m'engage à ne pas commencer l'opération avant l'obtention d'un l'accusé de réception du dossier délivré par les services instructeurs (sous peine de rejet de la demande) ;**
- atteste sur l'honneur que la réalisation du projet et son fonctionnement n'entraîne pas de prise illégale d'intérêt.

Cachet



**Siège social**  
1 rue Schlumberger - BP 60337  
F - 68006 Colmar Cedex  
Tél. : +33 (0)3 89 20 10 68  
info@adt.alsace

Date : 1/04/2021

Nom et signature   
du représentant légal

Max DELMOND  
Président

<sup>1</sup> Le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération. La signature d'un marché ou d'un bon de commande constitue un début d'exécution.

## ANNEXE 1

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

#### I. PIÈCES À FOURNIR PAR TOUS LES PORTEURS DE PROJETS

	Cocher si joint au présent dossier	Commentaires 
<b>Dossier de demande de subvention</b> dûment complété et signé par le représentant légal. Si la demande de subvention n'est pas signée par le représentant légal, <b>joindre une copie de la délégation de signature</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Indicateurs de réalisation de l'opération</b> ( <i>annexe 2 de la demande de subvention</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Devis, projets de contrats ou tout autre document</b> , datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permettant de calculer le coût du projet HT ou TTC	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Un relevé d'identité bancaire ou postal original</b> comportant l'adresse de la structure (l'adresse du RIB et n° SIRET doivent rigoureusement correspondre à l'identification du porteur : nom, adresse, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Si cofinancement de l'opération :</b> -si les décisions sont acquises, joindre la copie des décisions -si les demandes sont en cours, joindre l'accusé de réception obtenu (ou à défaut la copie des demandes)	<input type="checkbox"/>	<b>Les décisions des cofinanceurs seront transmises dès que possible</b>
<b>Document attestant des fonds privés</b> , le cas échéant, (attestation bancaire en cas d'emprunt ou de crédit-bail, etc.)	<input type="checkbox"/>	<b>ADT n'a pas de fonds privés</b>

#### II. PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR SELON LE STATUT JURIDIQUE DU PORTEUR

##### > SI LE DEMANDEUR EST UN PORTEUR PUBLIC (collectivité territoriale, syndicat mixte,...)

<b>Décision de l'assemblée délibérante</b> approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel	<input type="checkbox"/>	
--	--------------------------	--

##### > SI LE DEMANDEUR EST UNE ENTREPRISE

<b>Extrait K bis ou inscription au registre ou répertoire concerné</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>Bilans comptables ou comptes de résultat</b> de la dernière année	<input type="checkbox"/>	
<b>La dernière liasse fiscale complète</b>	<input type="checkbox"/>	

<b>Si l'entreprise appartient à un groupe</b> : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilan des entreprises du groupe	<input type="checkbox"/>	
<b>Déclaration des aides publiques perçues et sollicitées au titre du règlement « de minimis »</b> , le cas échéant ( <i>annexe 3 de la demande de subvention</i> )	<input type="checkbox"/>	

➤ **SI LE DEMANDEUR EST UNE ASSOCIATION**

<b>Derniers statuts</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Copie de l'extrait d'inscription au registre des associations</b> au tribunal d'instance (pour les associations de droit local)	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Bilans et comptes de résultats</b> du dernier exercice clos approuvés par l'assemblée et visés par l'expert-comptable ou le président, et les rapports simplifiés du commissaire aux comptes s'il y en a un	<input checked="" type="checkbox"/>	

### III. PIÈCES À FOURNIR SELON LA NATURE DU PROJET

➤ **POUR LES ÉTUDES**

<b>Cahier des charges</b> de l'étude ( <i>pour validation par le commissariat du massif des Vosges et la Région Grand Est, si co-financement</i> )	<input type="checkbox"/>	
--	--------------------------	--

➤ **POUR LES TRAVAUX OU ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES**

<b>Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles</b> et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci (acte de propriété, promesse de vente, bail, ...)	<input type="checkbox"/>	
<b>Copies des autorisations préalables requises par la réglementation</b> (permis de construire, études d'impact, autorisations réglementaires, ...)	<input type="checkbox"/>	
<b>Plans</b> de masse, de situation, cadastral, parcellaire, <b>photos du site</b> , ...	<input type="checkbox"/>	

➤ **POUR LES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIELS**

<b>Si le matériel est financé par crédit-bail</b> : indication de la valeur marchande et projet de contrat de crédit-bail	<input type="checkbox"/>	
<b>Si l'achat porte sur du matériel d'occasion</b> : déclaration du vendeur attestant que ce matériel n'a pas été acquis au moyen d'une aide nationale ou communautaire au cours des sept dernières années	<input type="checkbox"/>	

## ANNEXE 2

### INDICATEURS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Le porteur de projet doit impérativement compléter le tableau ci-dessous, en fonction de sa situation, au moment du dépôt du dossier (colonnes A et B) et à l'issue de l'opération (colonne C).

Deux indicateurs de résultats minimum, en plus des indicateurs économiques, doivent être proposés au vu des objectifs du projet.

Intitulé de l'indicateur	Unité	Situation initiale (A)	Résultats prévus (B)	Résultats réalisés (C)
<b>Indicateurs économiques</b>				
Recettes (Navette des Crêtes 2019)	Euros	12 620 €	+ 10 %	
Recettes (Micro-aventure by Navette des Crêtes 2020)	Euros	542 €	+ 100 %	